



Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest

numéro 9

octobre 1981

Editorial	1
L'église et le mouvement de rapatriement	2
Monsieur Neil Einarson au CEFCO	13
Pour une étude des parlers franco-manitobains	14
Les Franco-Manitobains et la grande dépression	17
Reconnaissance à un co-fondateur du CEFCO	18
Colloque du CEFCO	19
Trois livres d'enfants	20
L'éloquence des marges.	24
<u>Une bagarre très politique</u>	27

Chers lecteurs,

Malgré la rentrée universitaire, nous avons fait l'impossible pour vous faire parvenir ce neuvième numéro du Bulletin, avant notre premier colloque - événement tant attendu depuis la fondation du centre. A ce sujet, nous vous prions de consulter la page 19 ainsi que le formulaire ci-joint.

Robert Fainchaud, cofondateur du CEFCO, tragiquement décédé le 23 juin 1978, aurait certainement aimé être des nôtres, lors de ce colloque. Cependant, grâce à Alfred Monnin, nous pouvons tout de même sentir la présence de ce collègue dans la traduction de ce premier extrait tiré de sa thèse de doctorat, The Catholic Church and the Movement of Francophones to the Canadian Prairies (1870-1915).

L'article, Pour une étude des parlers franco-manitobains, annonce l'intention de combler une lacune en laissant présager la publication des résultats d'une recherche entreprise, depuis déjà assez longtemps, par Antoine Gaborieau, professeur au Collège.

Comme toujours, nous tâchons de vous offrir, dans le domaine littéraire, plus qu'une simple chronique de comptes rendus. Les articles des professeurs Ingrid Joubert et Tatiana Arcand constituent des études où l'esprit analytique soutient la sensibilité de l'interprétation.

Qu'il nous soit enfin permis de rendre hommage à l'ex-procureur du Collège, Georges Damphousse, dont le dévouement a facilité, sinon permis, comme le souligne Annette Saint-Pierre, la survie du CEFCO et quelques autres de nos institutions.

Alexandre L. Amprimoz

Université du Manitoba

Premier extrait de l'étude de Robert Painchaud, The Catholic Church and the Movement of Francophones to the Canadian Prairies (1870-1915), traduit par Alfred Monnin.

L'EGLISE ET LE MOUVEMENT DE RAPATRIEMENT

Dans les quatre décennies qui ont précédé le début de la première guerre mondiale, les chefs de file canadiens-français de l'Ouest se sont fiés à des colonisateurs, soit laïcs ou religieux, qui agissaient indépendamment ou à titre d'agents gouvernementaux. Près de 100 personnes, quelques-unes dans des rôles très minimes, furent impliquées dans divers programmes de colonisation. Les plus importantes personnalités - telles que le Père Albert Lacombe, o.m.i., les abbés C.-A. Beaudry, Auguste Bodard, Jean Gaire, Pierre Gravel et J.-A. Ouellette, Dom Paul Benoît et d'autres - y ont travaillé longuement et dans des cadres qui changeaient continuellement. Heureusement, l'avenir des communautés catholiques de langue française dans l'Ouest canadien, ne reposait pas entièrement sur leur succès en matière de colonisation car même leur initiative, leur compétence et leur dévouement ne pouvaient pas toujours vaincre les nombreux obstacles, qui souvent leur échappaient. De même, on ne peut sans nuance reprocher aux gouvernements la fréquente timidité de leur appui aux colonisateurs, car ils étaient au courant du peu d'effet de certaines propositions mises de l'avant.

Dans toute cette question de rapatriement, le rôle des agents de colonisation de langue française est important lorsque l'on se souvient de l'interprétation nationaliste du problème, laquelle prétend que le gouvernement central n'a démontré que peu ou pas d'intérêt envers le sujet. Le dépouillement des activités de ces agents de colonisation devrait nous indiquer si cette interprétation est, de fait ou non, fondée sur la réalité. Nous devons nous demander si ces agents de colonisation croyaient que le rapatriement était possible et si les autorités fédérales furent de quelque façon influencées dans la préparation de leur politique de rapatriement par les résultats obtenus ou non de ces agents.

Ce chapitre va remettre en question la trop grande simplification présentée par le point de vue nationaliste et ce, par l'examen des diverses étapes dans le mouvement de rapatriement des années 1870 à 1920. Dans chacune de ces quatre étapes les agents de rapatriement, clercs ou laïcs, ont exprimé de fortes réserves au sujet de la viabilité du rapatriement en masse et ont même conclu que, les Canadiens français une fois bien établis aux Etats-Unis, il devenait très difficile sinon impossible de les intéresser à un nouveau déplacement, cette fois vers l'Ouest canadien. Ceci explique la présence de tous ces prêtres colonisateurs dans la province de Québec où ils accomplissent tout un travail de prévention, i.e. un recrutement de colons vers l'Ouest canadien avant leur éventuel départ pour les Etats-Unis. Il ne faut donc pas se surprendre si les administrations fédérales qui se sont succédé n'ont porté que peu d'attention à ce rapatriement.

La première étape de ce mouvement de rapatriement débute en 1874 pour se terminer en 1888. Aux Etats-Unis, à partir de 1874, cette étape se distingue par la présence d'agents colonisateurs à plein temps et par un effort soutenu, de la part du gouvernement canadien et de la Société de Colonisation de Manitoba, à diriger vers le Manitoba un flux continu de Canadiens français demeurant aux Etats-Unis. Un rapport favorable sur la possibilité de rapatrier un certain nombre de familles canadiennes-françaises, dû à la plume du Père P.-E. Gendreau, vint s'ajouter à l'optimisme qui prévalut à l'automne de 1874, lors de la nomination du Dr Richard Whiteford, comme agent de rapatriement pour les Etats de l'Ouest américain et à celle, au printemps de 1875, de M. Charles Lalime comme agent de rapatriement dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Dans les années 70, le rapatriement devint donc la méthode la plus acceptable de recruter des colons canadiens-français pour le Manitoba, puisque le clergé et les chefs politiques du Québec s'opposaient à tout programme qui pourrait encourager un dépeuplement additionnel de leur province. La récession économique qui sévissait dans les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre, facilitait cette tâche. Avant sa nomination, Charles Lalime décrivait à l'Honorable Luc Letellier de Saint-Just les problèmes dans le secteur industriel: "...depuis l'automne dernier les filatures dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre ont fourni peu d'emploi à ceux qui travaillent et je présume que vous êtes au courant du fait que au-delà des trois quarts des Canadiens français aux Etats-Unis travaillent dans ces filatures." De sérieuses grèves eurent lieu à Fall River au Massachusetts, et il était à craindre que d'autres aient lieu à Lowell et à Lawrence. Il estimait qu'il y avait près de 17,000 Canadiens français dans ces trois centres et que plusieurs familles étaient prêtes à retourner au Canada, si le gouvernement canadien était en mesure de venir à leur aide en payant leur transport et leurs frais d'installation au Manitoba.

Conjointement avec la Société de Colonisation de Manitoba et le Père Albert Lacombe - le missionnaire-colonisateur de Mgr Taché entre les années 1874 et 1880 - les deux agents de colonisation auraient pour tâche de rencontrer les communautés franco-américaines et de leur expliquer les nombreux avantages que le Manitoba pourraient offrir aux agriculteurs. Le Dr Whiteford explique ainsi son mode d'opération:

"Lorsque je visite une ville, j'apporte avec moi des lettres de présentation aux principales associations canadiennes ou autres ainsi qu'à certains notables de l'endroit afin de me faciliter la tâche: dès que possible, je convoque ou j'assiste à quelques réunions d'associations et là, à l'aide d'un discours, je leur explique les souhaits du département de l'Immigration, donnant nombre de détails sur les programmes qui sont offerts par les gouvernements et le nombre de subventions; je décris de mon mieux les beautés du pays, faisant lecture de lettres de personnes déjà établies au Manitoba ou ailleurs au Canada, et vers la fin de la rencontre, je distribue des brochures et circulaires mises à ma disposition, faisant aussi lecture de certains extraits auxquels j'ajoute des explications. Assez souvent j'ai en ma possession des lettres ou des descriptions du pays que m'ont fournies mes correspondants et dont je fais lecture. A chaque réunion, je demande s'il y a des questions au sujet du pays...

A ceux qui sont présents, je demande leur opinion concernant le retour ou l'émigration au Canada ou aux autres provinces canadiennes. Généralement je découvre qu'une large portion de ceux qui sont présents à ces assemblées désire retourner ou émigrer au Canada, mais de ceux-ci la plupart choisirait d'autres régions du Canada que le Manitoba, vu la distance du voyage ou la peur du fléau des sauterelles. Pendant le reste de mon séjour dans un endroit, je visite les notables favorables à l'émigration ainsi que toute personne ayant exprimé le désir d'émigrer. Très souvent je trouve ces dernières exigeantes dans leurs requêtes pour des forfaits à prix réduits ou des passages gratuits, et souvent ils sont sans le sou, allant jusqu'à demander de l'argent...¹"

Alors que le Dr Whiteford visitait le Michigan, le Wisconsin, le Minnesota et le Connecticut, Charles Lalime organisait des rencontres au Nouveau-Hampshire, Vermont, Rhode Island et Massachusetts. Le Père Lacombe disait à Mgr Taché que le moment était très approprié pour le succès du programme:

"Le temps est bien favorable aux Etats-Unis pour prêcher l'émigration à nos Canadiens, dont un très grand nombre n'ont plus d'ouvrage. Grand nombre de manufactures sont fermées, ou celles qui fonctionnent encore n'emploient plus qu'un nombre bien restreint d'ouvriers et à de bas prix. Je suis bien reçu par les curés canadiens des différentes localités que j'ai déjà visitées malgré l'appréhension que peut leur causer ma présence au milieu d'eux. Malgré eux, ils sont obligés de suivre le mouvement."²

Aux Etats-Unis, durant les années 70, les journaux de langue française donnaient leur encouragement à la cause du rapatriement. Le Courrier Canadien, de Woonsocket au Rhode Island, indiquait que les temps étaient "extrêmement durs en Amérique" et recommandait aux Canadiens français de quitter leur vie de luxe et de retourner à la vie agraire en s'installant sur des terres fertiles du Manitoba. Le Protecteur Canadien, de Fall River au Massachusetts, notait "qu'il y a partout dépression et dans toutes les industries, il y a surabondance de main-d'oeuvre, les prix sont à terre, et la souffrance s'ensuit". Il invitait ses lecteurs à retourner en milieu rural car "l'agriculture est la plus libre, la plus noble, la plus royale des professions".

Mais ces appels au sentiment furent incapables de créer un mouvement général de rapatriement durant la décennie de 1870. Pendant les campagnes de recrutement de 1876-79, le Père Lacombe, dans ses lettres à Mgr Taché, admettait franchement qu'en essayant de capitaliser sur la récession économique alors en cours, lui et les autres agents arrivaient à peine à attirer les sans-emploi vers le Manitoba, et cela seulement durant cette période de récession. Le Dr. Whiteford, dans son rapport annuel de 1877, lui aussi admettait que malgré tous les efforts pour

envoyer au Manitoba des citoyens de bon calibre, i.e. des fermiers munis de capitaux, il rencontrait sur sa route plus de démunis que de nantis. Il tâchait bien de les décourager, mais ajoutait:

"j'obtiendrais de meilleurs résultats si j'agissais autrement; plusieurs d'entre eux manquant de fonds nécessaires pour s'établir là-bas, y trouveraient quand même des avantages grâce aux octrois gratuits de terrain et aux remboursements généreux qui leur sont offerts; mais j'ai tâché de les convaincre qu'il leur faut certains avoirs (tel qu'inscrit dans les brochures avant qu'ils ne se préparent à quitter...³"

De leur aveu, ces agents colonisateurs minimisaient la possibilité et l'avantage de stimuler une grande vague d'émigration de Franco-Américains vers le Manitoba. Le genre de personnes qui désiraient s'établir dans l'Ouest ne leur convenait pas.

Il semblerait que ces premiers agents colonisateurs ne parvenaient pas à recruter le bon calibre de colons pour le Manitoba. La faillite de l'agence de Détroit est due, en partie, au choix du Dr Whiteford lui-même à titre d'agent colonisateur. Il était le beau-frère de l'Honorable Télesphore Fournier, alors ministre de la Justice, et son travail fut si insatisfaisant durant la première année de son mandat que John Lowe, finalement, deux fois, lui demanda un rapport de ses activités en le prévenant que "...l'absence répétée de pareils rapports est de nature à mettre en question la continuité de cette agence de colonisation". Whiteford tâcha d'expliquer ses piètres résultats, prétextant qu'il était handicapé par les grandes distances qui séparaient les communautés canadiennes-françaises dans les Etats de l'Ouest américain et que le département (Agriculture) ne l'avait pas suffisamment renseigné, et de plus qu'il l'avait enjoint de garder secrète sa mission, que les coûts exorbitants des frais de transport entre Détroit et Winnipeg avaient empêché plusieurs colons de se rendre au Manitoba, et qu'en tout état de cause, "...la population de l'Ouest émigre moins que celle de l'Est.". Toutefois, du même souffle, il indiquait comment mille familles avaient été rapatriées au Canada. En 1877, Lowe, peu impressionné encore un fois, avise le médecin Whiteford que "...les résultats pratiques de votre agence par le passé n'ont pas été satisfaisants" et le département trouve difficile de vous garder à son emploi à moins qu'il y ait des preuves d'établissement au Manitoba de la part d'émigrants venus de sa région. Le Père Lacombe, lui aussi peu impressionné par Whiteford, s'exprima ainsi à Mgr Taché: "(Whiteford) ne fait rien et gagne son argent en ne faisant rien, parce que c'est une créature du Gouvernement." Il n'est donc pas surprenant qu'en 1878, la nouvelle administration conservatrice de John A. Macdonald ne renouvelle pas le mandat de Whiteford. Le seul avantage de cette courte période d'activités est l'obtention, grâce à une subvention du département de l'Agriculture, de tarifs de transport réduits pour les colons voyageant des Etats de l'Ouest américain jusqu'au Manitoba. Aucun chiffre n'est fourni sur le nombre exact des Canadiens français ou autres qui furent rapatriés au Canada par ce colonisateur incompétent.

Toutefois, durant les années 80, Lalime perdit intérêt à cette cause. L'amélioration de la situation économique dans la Nouvelle-Angleterre, et surtout le sentiment qui allait s'accroître à l'effet que les Canadiens pouvaient très bien être loyaux à leurs origines, tout en acceptant la citoyenneté américaine - un point de vue exprimé dès 1880 par Gagnon lui-même -, ainsi que ses propres intérêts commerciaux, contribuèrent à réduire sa ferveur des années précédentes. Lalime cessa d'être agent colonisateur, devint plutôt agent d'information du gouvernement canadien et tout simplement agent de voyage. Lors de la mort de son beau-frère en 1887, il fit l'acquisition du Travailleur. Cette même année, L. O. Armstrong, du bureau de colonisation du chemin de fer Canadien Pacifique, se plaignait que Lalime, durant les deux années précédentes, ne lui ait pas envoyé un seul émigrant de la Nouvelle-Angleterre, et que sans aucun doute, Lalime dut travailler à commission pour les compagnies ferroviaires américaines. Armstrong notait: "il en va tout autant de son intérêt de faire voyager les Canadiens français du Canada vers les Etats-Unis que vice-versa." Ce rapport du Canadien Pacifique ne fut qu'un ajout à une recommandation déjà faite au ministre à l'effet que l'agence de Worcester soit fermée car "les résultats de l'émigration comparés aux dépenses encourues sont insatisfaisants; mais ceci n'est peut-être pas du tout la faute de monsieur Lalime." Lalime reçut l'assurance que cette décision fut prise "simplement à titre d'économie dans les coûts de rapatriement..."

Il est surprenant que le gouvernement fédéral ait maintenu aussi longtemps l'agence de Worcester, parce que déjà en 1880, des signes annonçaient que le rapatriement attirait peu les Canadiens français demeurant aux Etats-Unis. En 1881, Lalime témoignait ainsi de cette faillite du projet de rapatriement devant un comité de la législature du Massachusetts:

"Pourquoi? Eh bien, parce qu'il y a des emplois dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre; parce que tous trouvent du travail et que parmi nos Canadiens, très peu veulent aller à l'ouest. Messieurs; durant les trois ou quatre dernières années, nous n'avons pas envoyé de la Nouvelle-Angleterre plus de 30 familles au Canada, soit au Manitoba ou dans toute autre province canadienne; au contraire, plusieurs Canadiens sont allés s'établir au Minnesota et au Dakota.⁴"

Edward Blake se servait de ce témoignage, ainsi que d'autres obtenus en 1884, pour démontrer qu'on pouvait très peu obtenir de ce programme et que "un bon nombre de ceux qui se rendirent au Canada en revinrent plus tard". Quelques mois avant la fermeture de son bureau, Lalime amplifiait cette triste contestation, tout en expliquant à un fonctionnaire du département de l'Agriculture que les Franco-Américains prenaient racine aux Etats-Unis et voici ce qu'il disait:

"Il me dit que le clergé, y compris l'évêque, était tout à fait opposé à tout déplacement de Canadiens des Etats-Unis vers le Canada et aussi, que les influences

contraires à de tels mouvements étaient bien difficiles à combattre.⁵"

Cette évaluation de Lalime au sujet du cantonnement des Canadiens français aux Etats-Unis était accompagnée d'une irritabilité accentuée chez les chefs franco-catholiques du Manitoba concernant l'attitude du clergé canadien-français aux Etats-Unis. En 1886, T.-A. Bernier entreprit une longue polémique à ce sujet dans les colonnes du Manitoba et du Franco-Canadien de Saint-Jean d'Iberville. Il confiait à un proche confident, Boucher de la Bruère, rédacteur du Courrier de Saint-Hyacinthe, qu'il détestait toute polémique mais que:

"les Canadiens des Etats-Unis, prêtres et laïques, sont dans l'habitude de venir étaler dans notre presse toutes leurs promesses et leurs succès; c'est une façon de dire aux gens, venez nous trouver - et l'on perd ainsi une foule de gens qui sans cela n'auraient jamais pensé à aller aux Etats-Unis.⁶"

Cette situation le tracassait tant qu'il était prêt à la discuter en public:

"la question de l'attitude du clergé canadien aux Etats-Unis vis-à-vis nous (qui) n'est pas celle qu'il devrait avoir, et j'irai presque devant les évêques s'il le faut. Nous saurons si les prêtres canadiens s'en vont aux Etats-Unis, pour y attacher davantage ceux de nos compatriotes qui y sont déjà, et pour en attirer qui n'y sont pas encore, tandis qu'ici nous dépérissons.⁷"

La première étape de ce mouvement de rapatriement se termina donc sur cette note pessimiste. Pendant douze ans le gouvernement fédéral avait maintenu aux Etats-Unis un bureau de rapatriement voué presque exclusivement à orienter le courant d'émigrants canadiens-français du Québec vers le Manitoba et le Nord-Ouest. Et pour le gouvernement et pour les chefs franco-catholiques de l'Ouest, les résultats laissaient à désirer. Le type de personnes qui montraient quelque intérêt pour l'Ouest canadien n'était pas celui recherché, soit par les autorités fédérales, soit par l'Eglise. De plus, il ressort qu'une fois établis aux Etats-Unis, les Canadiens français hésitaient à retourner au Canada. Et enfin, nonobstant son intérêt légitime envers la minorité de langue française dans l'Ouest canadien, Charles Lalime s'était intégré au milieu franco-américain.

En 1887, Mgr Taché entreprit un nouveau genre de campagne de rapatriement. Durant cette seconde étape, qui devait durer jusqu'aux environs de 1900, les efforts de rapatriement se firent par des missionnaires-colonisateurs subventionnés par le gouvernement fédéral, mais responsables auprès des évêques de l'Ouest canadien qui voyaient à leur nomination. Leur campagne de recrutement se faisait aux Etats-Unis, mais il mirent beaucoup d'accent sur ce que l'on vint à appeler "le travail préventif" dans la province de Québec. Ils tâchaient donc de prévenir

les départs des Canadiens français pour les Etats-Unis et tâchaient de les recruter pour l'Ouest canadien avant qu'ils aient la chance de s'établir aux Etats-Unis. Mgr Taché et ses confrères épiscopaux espéraient que ce changement de personnel et cette nouvelle stratégie apporteraient plus de fruits que le procédé antérieur.

Dès 1887, chacun des évêques de l'Ouest canadien obtint les services à plein temps d'un missionnaire-colonisateur. Au début, les abbés C.-A. Beaudry et J.-B. Morin ainsi que le Père Moïse Blais agirent indépendamment du gouvernement, mais reçurent très tôt quelques formes d'aide de la part du département de l'Agriculture. L'abbé Beaudry, peu après sa "conversion" à la cause de l'établissement de Canadiens français dans le Nord-Ouest, demanda et obtint un octroi de \$600.00 du ministre de l'Agriculture afin de raviver l'ancienne publication du C.P.R., Le Colonisateur Canadien, pour la distribuer gratuitement lors de la série de conférences qu'il se proposait de donner "dans les endroits ravagés par l'émigration et dans les centres canadiens des Etats-Unis." Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, il avait déjà commencé à prêcher contre l'émigration vers les Etats-Unis, disant; "déjà plus de cent colons et explorateurs sont partis pour le Manitoba, et les demandes de renseignements pleuvent de toutes parts". Il ajoute que "l'émigration aux Etats-Unis se recrute surtout dans les classes des petits propriétaires et des fermiers, classe que je ne puis atteindre par les journaux puisque ces gens ne paieront jamais pour lire." Dès lors, ce bimensuel reçut annuellement un octroi jusqu'à la prise en charge, en octobre 1893, par la Société de Colonisation et de Rapatriement de la Province de Québec.

De son côté, Mgr Grandin, de Saint-Albert, ne perdit pas de temps pour obtenir de l'aide du gouvernement dans le travail entrepris dès 1890 par l'abbé Morin, agent colonisateur de son diocèse pour la vallée de la Saskatchewan. En exprimant ses remerciements à l'Honorable John Carling, ministre de l'Agriculture, pour un octroi de \$200.00 en faveur des diverses activités de l'abbé Morin, le Père Albert Lacombe dit espérer que le rapatriement réussira et que "une autre fois, vous nous en donnerez plus afin d'amener encore plus des nôtres et ainsi arrêter l'émigration de nos canadiens-français (sic) vers les Etats-Unis." Il n'est pas surprenant de voir qu'en janvier 1892, le même Père Lacombe, accompagné du Père P.-E. Gendreau, ait rendu visite au ministre de l'Agriculture, en le conseillant ainsi:

"vu l'expérience acquise et le beau travail accompli au Manitoba par l'abbé Beaudry et en Alberta par l'abbé Morin, le soussigné vous propose le nom de monsieur l'abbé Blais, pour le même travail dans le district de Saskatchewan. M. l'abbé Blais nous est bien connu et vous est fortement recommandé par l'évêque de Prince Albert.³"

Ainsi, avec la nomination quelques semaines plus tard de l'abbé Blais au titre d'agent d'immigration, chacun des trois diocèses de l'Ouest canadien avait à son service, à temps complet, un agent colonisateur recevant de quelque façon de l'aide du gouvernement.

TABLEAU II

CLERCS AGISSANT A TITRE D'AGENTS DE RAPATRIEMENT DU GOUVERNEMENT,
DIOCESE DE SAINT-BONIFACE, 1870-1915.

Nom	Années de services	Commentaires
Albert Lacombe	1875-1880	Nommé agent "pro tempore" pour l'année 1877. Conférences au Québec et aux Etats-Unis avec Lalime. Autre travail de rapatriement pour Mgr Taché durant les années 1880.
C.-A. Beaudry	1887-1893	Aucun traitement du gouvernement. Rédacteur du <u>Colonisateur Canadien</u> (janvier 1889 à octobre 1893). Subventionné par l'Etat.
Osias Corbeil	1895-1897	Premier de trois mandats. Démissionne lorsque le C.P.R. annule son laissez-passer.
Moïse Blais	1898-1907	Auparavant travaillait dans le diocèse de Prince Albert. Rédacteur, <u>Le Manitoba et Le Nord-Ouest Canadien</u> (1898).
Pierre Gravel	1907-1912	Congédié par les conservateurs. Réembauché en 1923. Recruté surtout pour la Saskatchewan.
Georges Bouillon	1913-1916	S'enrôla en 1916 pour service outre-mer.
Osias Corbeil	1916-1918	Troisième mandat. Décédé en 1918. Aucun successeur.

TABLEAU III

CLERCS AGISSANT A TITRE D'AGENTS DE RAPATRIEMENT DU GOUVERNEMENT,
DIOCESES DE LA SASKATCHEWAN, 1892-1915.

Nom	Années de services	Commentaires
Moïse Blais	1892-1894	Premier de deux mandats. Quitta le diocèse de Prince Albert en 1894.
J.-H. Brousseau	1897-1899	A la demande de Mgr Pascal, démissionna, son travail inapte.
H.-L. Gouin	1899-1902	Aucun renseignement fourni.
Léandre Vachon	1902-1906	Donna 200 conférences au Québec et aux Etats-Unis. Contribua à la fondation de Saint-Isidore de Bellevue, Marcellin, etc. Curé à Saskatoon en 1906.
J.-C. Sinnett	1907 (?) -1911	Démissionna en 1911. Fut remplacé par un laïc, Amédée Clérout, qui fut congédié par les conservateurs.
A.-P. Bérubé	1908-1912	Agent pour le nord de la Saskatchewan. Heurts avec le clergé diocésain. Décédé en 1913.
Nap. Poirier	1914-1922	Remplaçant l'abbé Gravel. Démissionna en 1922 et fut remplacé par l'abbé Gravel en 1923.

TABLEAU IV

CLERCS AGISSANT A TITRE D'AGENTS DE RAPATRIEMENT DU GOUVERNEMENT,
DIOCESE DE SAINT-ALBERT, 1890-1915

Nom	Années de services	Commentaires
J.-B. Morin	1890-1898	Mandaté en 1895. Retourna à Montréal en 1898. En 1899, soumit un plan de rapatriement qui fut refusé.
L. Laganière	1903-1905	Dans le diocèse depuis 1903. Fondateur de Brosseauville en 1904. Rappelé par sa communauté.
Osias Corbeil	1905-1907	Second mandat. Au Yukon de 1898 à 1905. Congédié en mars 1907 par le gouvernement, suite à la recommandation de Mgr Legal.
J.-A. Ouellette	1907-1912	Démissionna en 1912 pour fonder la Société de Colonisation de l'Alberta. Plus tard, directeur du Bureau des prêtres-colonisateurs.
A. Ethier	1912-1913	Curé de Morinville.
A. Normandeau	1913-1917	Auteur de trois brochures concernant l'Alberta.

NOTES

On ne trouvera ici que les références des citations détachées. Pour les références complètes il faudra consulter la thèse, ou encore la publication qui en est projetée.

1. Whiteford à Letellier, 16 juin 1876. Archives publiques du Canada, R.G. 17, n° 16806½.
2. Lacombe à Taché, 14 avril 1876, Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface, fonds Taché.
3. Report of Special Immigration Agent, 31 décembre 1877. Canada: Sessional Papers, 1878.
4. Discours d'Edward Blake. Canada: House of Commons Debates, 1884.
5. Memorandum à l'hon. John Carling, 19 juillet 1887, A.P.C., R.G. 17, L.B.
6. Bernier à de la Bruère, 7 janvier 1887, A.A.S.B., fonds Taché.
7. Ibid.
8. Lacombe et Gendreau à Carling, 14 janvier 1892. A.P.C., R.G. 17, n° 82007.

MONSIEUR NEIL EINARSON AU CEFCO

Monsieur Neil Einarson, des ministère des affaires culturelles et du patrimoine au Manitoba, vivement intéressé au projet sur l'héritage architectural du Manitoba, s'est présenté au CEFCO pour en savoir un peu plus long.

Impressionné par la série de diapositives qui accompagnent la collection d'informations recueillies par Raymond Paquin et Philippe LeDorze, sous la direction de Johanne Rimbault, monsieur Einarson a décidé de suivre de près le projet.

Nous le reverrons au CEFCO vers la fin du mois d'octobre. La compétence de cet architecte sera un précieux atout pour la continuation de l'étude et très probablement, la publication de cet "héritage".

POUR UNE ETUDE DES PARLERS FRANCO-MANITOBAINS

Les grammairiens d'Alexandre, vers la fin du II^e siècle avant J.-C., croyaient aux notions de norme, de pureté et de correction; mais la linguistique moderne reconnaît la primauté de la langue parlée. Une étude du français manitobain est donc avant tout un travail qui relève de la linguistique descriptive et non de la linguistique normative.

Alors que de nombreux travaux ont été consacrés au français de la Louisiane, du Maine et de la Nouvelle-Angleterre, le parler franco-manitobain n'a pratiquement pas été étudié.

En 1913, Louis-Arthur Prud'Homme fit publier un article dans Le Bulletin du Parler Français au Canada; cet article n'a, malheureusement pour le linguiste, qu'un intérêt juridique¹. Dans la même revue, en 1915, un prêtre, Denys Lamy, publiait un autre article sur le français au Manitoba. La portée de cette brève étude est surtout de nature démographique et géographique².

Il faut ensuite attendre 1954 pour voir se réaliser une étude d'un parler local manitobain. L'article, "Saint-Claude, French Citadel in Western Canada", semble, en effet, ouvrir une voie qui n'a malheureusement pas été exploitée. Fondé par des immigrants français en 1892, Saint-Claude (Manitoba) est situé à 60 milles au sud-ouest de Winnipeg. Le professeur J.-B. Sanders, dans sa brève analyse se borne à relever un certain nombre d'anglicismes et quelques exemples de langue populaire³. Depuis 1954, aucune publication ne révèle, à notre connaissance, l'existence d'études descriptives des parlers franco-manitobains.

Quant à nous, au cours des années, nous avons déjà dressé une liste de quelque quatre cents expressions, grâce aux contributions de plusieurs éducateurs parmi lesquels nous devons mentionner M. Beaufort Péan⁴.

L'occasion de développer cette liste nous a été offerte en 1979 lorsque nous avons reçu un octroi du Conseil de Recherches des Sciences humaines du Canada par l'entremise du Comité de Recherche du Collège Universitaire de Saint-Boniface, octroi devant nous permettre de poursuivre notre premier objectif, celui d'inventorier le plus exhaustivement possible les parlers franco-manitobains.

Nous nous sommes entendus pour définir ces parlers comme l'ensemble de toutes les expressions usitées au Manitoba français hors de la norme de la langue française. Il pouvait donc s'agir entre autres de vieux français, de patois apportés ici par les immigrants venus de pays francophones tels que la Belgique, la Suisse et la France, d'expressions québécoises, d'emprunts aux langues aborigènes, d'anglicismes, ou encore de créations exprimant une réalité particulière au Manitoba.

Pour compléter notre étude, il fallait donc maintenant parcourir les différents milieux francophones de la province, organiser des

entrevues dans chaque village avec un certain nombre de gens. Pour ce faire, nous nous sommes adjoint trois collaborateurs: Claude Chastagner, assistant de français au C.U.S.B., Cécilia Wiktorowicz et Raymond Paquin, tous deux finissants en éducation au même collège.

Ces trois collaborateurs ont consacré à ce projet quelque deux cent cinquante heures de travail de novembre 1979 à juillet 1980. Il s'est agi d'entrevues, faites à l'aide d'un questionnaire portant sur les différents domaines de la vie, tels que les métiers, les loisirs, la culture, la vie familiale et la religion, le but étant toujours d'explorer ces différents domaines à travers un dialogue libre avec les intéressés. Ces entretiens ont été généralement enregistrés sur bandes magnétiques.

Les dix-sept milieux que nous avons visités sont: Saint-Léon, Sainte-Anne, Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Lorette, Saint-Jean-Baptiste, Saint-François-Xavier, Saint-Pierre, Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Saint-Malo, Saint-Boniface, Saint-Ambroise, Winnipeg, La Broquerie, et Sainte-Agathe.

Lors de ces visites, quelque 150 personnes ont été interviewées, personnes âgées, en grande majorité, cela pour deux raisons. Tout d'abord, parce que nous voulions nous assurer de recueillir des expressions en voie de disparition. De plus, ayant fait notre première étude auprès des étudiants, nous voulions tenter par là d'atteindre un milieu plus vaste. Cette deuxième enquête devait nous rapporter plus de mille deux cents expressions.

Nous ne pourrions passer sous silence les impressions qu'ont bien voulu nous transmettre les trois collaborateurs, impressions résumées ci-dessous par Raymond Paquin:

"Tous les gens ont été accueillants. La chaleur de ces vieux "Canayens" est contagieuse. C'était, pour eux, un grand plaisir de raconter leur vie et leurs misères. Parfois, le magnétophone tendait à effrayer les gens. Parfois, ils s'efforçaient de mieux parler. Cependant, après quelque temps ils semblaient oublier la présence de la machine et se laissaient aller. Ce travail fut pour nous beaucoup plus qu'un cueillette de mots..."

En même temps, Claude Chastagner, comme assistant de français, dans ses nombreuses rencontres avec les étudiants, dans la correction des devoirs, a su recueillir quelque trois cents autres expressions.

La première étape de notre travail nous a donc rapporté quelque mille neuf cents expressions. Nous avons dû, alors, entreprendre une deuxième tâche: ordonner, classer et interpréter ces informations pour en arriver à l'étape finale de notre étude qui se donnait comme but la présentation d'un tableau consistant dans l'étude synchronique des parlers franco-manitobains. Cette étude comprend quatre aspects; la phonétique, le lexique, la sémantique et enfin la syntaxe. Pour chacun de ces aspects nous tentons de retracer l'origine de la particularité et d'en donner l'équivalence en français standard.

Nous entreprenons ce travail, bien conscients de son caractère expérimental et des difficultés inhérentes à ce genre d'étude. Ainsi, au Manitoba français, comme partout ailleurs, la langue diffère de régions en régions selon l'origine des habitants. L'accent de Saint-Claude se distingue facilement de celui de Saint-Jean-Baptiste. En effet, le français de Saint-Claude se rapproche de la langue continentale tandis que celui de Saint-Jean-Baptiste est beaucoup plus près de la prononciation québécoise. Ainsi "moi" se prononce (mwo) à Saint-Claude et (mwe) à Saint-Jean-Baptiste. Le "gamin" ou le "gosse" de Notre-Dame-de-Lourdes ne doit pas s'étonner de voir sa cravate devenir un "col" porté par un "gars" de la Broquerie. L'accent et l'expression même varient aussi selon l'éducation reçue, selon la couche sociale ou encore l'époque d'immigration. Le parent français arrivé au Manitoba il y a trente ans entend peut-être avec désarroi son enfant lire le "papier" et s'intéresser à "Kosque cé qu'on parle". Le mot "doucine" qui en français standard signifie "rabot" et qui au Québec veut dire "cuir à rasoir" prend à Notre-Dame-de-Lourdes le sens de "beignet". Ce genre de pâtisserie peut s'appeler ailleurs au Manitoba "grand-père" ou "barrière". Et pourtant, nous ne pouvons prétendre dans ce travail faire la distinction entre les différents niveaux d'expressions selon les milieux et les couches sociales. D'ailleurs, la mobilité des gens aujourd'hui nous rendrait la tâche impossible. Nous présentons donc l'expression franco-manitobaine dans son ensemble selon le parler populaire.

Sous peine de nous répéter, nous voulons faire remarquer qu'il ne s'agit pas de condamner telle ou telle expression. Il existe un parler franco-manitobain tout comme il existe un dialecte marseillais. Nous nous donnons comme seule tâche de le décrire, d'en retracer les origines et d'offrir son équivalence en français international. Ceci dit, il n'est pas défendu aux spécialistes des sciences humaines de tirer certaines conclusions de cette étude. Si notre travail devait susciter chez les Franco-Manitobains un sentiment d'appartenance, de fierté, en même temps qu'une prise de conscience de choix à faire dans leur expression selon les situations et les milieux dans lesquels ils évoluent, nous en serions doublement heureux.

C'est ainsi que nous espérons consigner les résultats de nos recherches en un certain nombre d'articles qui pourront, peut-être, intéresser d'autres chercheurs à ce vaste domaine.

Alexandre L. AMPRIMOZ
Université du Manitoba

Antoine GABORIEAU
Collège Universitaire de Saint-Boniface

Notes

- 1- Louis-Arthur Prud'Homme, "Situation juridique de la langue française au Manitoba..." Bulletin du parler français au Canada, Volume II (1913), pp. 224-235.

- 2- Denys Lamy, "Domaine du français au Manitoba", Bulletin du parler français au Canada, Volume 13 (1913), pp. 453-455.
- 3- J.-B. Sanders, "Saint-Claude, French Citadel in Western Canada", Revue de l'Association canadienne de linguistique, Volume I (octobre 1954), pp. 9-12.
- 4- De 1975 à 1978, Monsieur Beaufort Péan, professeur au Collège Secondaire de Saint-Boniface, a recueilli plus de 200 expressions auprès de ses élèves.

LES FRANCO-MANITOBAINS ET LA GRANDE DEPRESSION

Il y a deux ans environ, un professeur d'histoire, Raymond Thuot, décidait de scruter le passé des Franco-Manitobains, en s'arrêtant aux années difficiles, la période de la grande dépression:

- Avait-on beaucoup souffert de la pauvreté au Manitoba?
- Quel était le coût des denrées alimentaires, des vêtements, etc.?
- Pouvait-on se divertir un peu?
- Quelle était la moyenne des revenus annuels?

Autant de points d'interrogation qui s'élevèrent dans l'esprit des chercheurs qui dépouillèrent le journal, La Liberté, et parcoururent une quinzaine de paroisses françaises pour interroger les plus susceptibles de satisfaire leur curiosité, les personnes de l'âge d'or.

Le professeur se dit très reconnaissant envers les étudiants Jean Dupuis, Marie Gauthier, André Courchesne, ainsi que Réal Lévesque pour la cueillette précieuse de plus de cent témoignages dont les enregistrements seront déposés au CEFCO. Après la transcription fidèle et LABORIEUSE des interviews, par madame Lilianne Hébert, la rédaction du texte qui compte cent cinquante pages environ est maintenant terminée.

L'idée de jeter un peu de lumière sur les Franco-Manitobains aux prises avec les "années noires" fut excellente. Le professeur Raymond Thuot n'a pas regretté les heures qu'il a consacrées à ses recherches; par ailleurs, ses lecteurs ne peuvent que le féliciter et le remercier d'avoir dit, à sa façon, l'histoire des Franco-Manitobains.

Qui n'a pas hâte maintenant de lire Les Franco-Manitobains et la grande dépression?

RECONNAISSANCE A UN CO-FONDATEUR DU CEFCO

Nommé recteur intérimaire du Collège de Saint-Boniface en 1974, à la mort de Roger Saint-Denis, Georges Damphousse s'est intéressé immédiatement et de très près à la création du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest.

Plusieurs rencontres eurent lieu pour jeter les bases de ce centre d'études qui aurait son siège social au Collège tout en conservant son autonomie. Parce que les premiers artisans du centre ne voulaient pas administrer les budgets, le recteur intérimaire, qui assumait aussi la tâche de procureur, accepta de jouer un rôle de premier plan pour la bonne marche de l'organisme.

En quittant le Collège, le 30 juin 1981, Georges Damphousse abandonnait donc l'administration des budgets du CEFCO. Son départ ne peut passer sous silence puisque le jeune centre a bénéficié de ses bons offices durant une période de trois ans. Citons, à part l'élaboration des budgets, la rédaction des rapports financiers, la tenue des livres, y compris la rémunération des employés, sans parler de problèmes particuliers à résoudre. Ses conseils, toujours marqués au coefficient de la prudence et de la compétence, ont toujours été d'un apport précieux et nous l'en remercions.

Natif de Saint-Joseph (Manitoba) et diplômé du Collège de Saint-Boniface en 1953, Georges Damphousse fut ordonné prêtre en 1957 et nommé assistant-procureur du diocèse de Saint-Boniface. Ses confrères se souviennent surtout de lui comme agent de liaison au cours de la campagne de souscription de la "part à Dieu", tâche délicate et ingrate qui devait faire de lui un homme plus aguerri et enrichi d'une expérience jamais regrettée.

L'objectif de la campagne - un million - ayant été atteint, la moitié de la somme recueillie fut retenue par les paroisses du diocèse, alors que l'autre partie fut versée au Collège de Saint-Boniface, au Saint-Boniface Diocesan High School et à l'Archevêché de Saint-Boniface.

A ce temps-là, on parlait sérieusement de la démolition complète de l'archevêché. Mgr Maurice Baudoux s'y étant fortement opposé, vu la valeur historique du bâtiment, la tâche de restaurer l'archevêché et de construire un couvent pour les religieuses de la Sainte-Famille allait incomber à Georges Damphousse. Il fut assisté de Jean Bérubé dans les travaux entrepris.

En janvier 1967, les Jésuites remettaient la direction du Collège au diocèse de Saint-Boniface. En juillet de la même année, Mgr Baudoux demandait à Georges Damphousse de s'occuper des finances du Collège. Il fut donc procureur de l'institution du 1^{er} juillet 1967 au 1^{er} juillet 1981.

A son arrivée au Collège, le secteur universitaire ne recevait qu'une maigre subvention du gouvernement fédéral, alors que le secteur secondaire-école privée - n'en recevait pas du tout. Les religieuses, les religieux et les prêtres oeuvrant au Collège acceptaient alors de remettre la plus grande partie de leur salaire pour payer le personnel laïque. La contribution étant devenue insuffisante, on songea sérieusement à fermer le collège secondaire. Le juge Alfred Monnin suggéra alors d'attendre jusqu'à l'été

de 1969 avant de mettre la clé dans la serrure. Le conseil des aviseurs du Collège trouvèrent la solution magique: LE BINGO. Cinquante et un vendredis par année, on venait de partout pour jouer au bingo et renflouer les coffres du Collège. Georges Damphousse était toujours là, à la tête de nombreux bénévoles qui croyaient eux aussi à la survie du Collège.

Avec l'avènement de la Commission des subventions au secteur universitaire et le changement de statut du secteur secondaire, les administrateurs purent déployer leurs efforts à l'expansion de la première maison d'éducation fondée au Manitoba, en 1818, par Mgr Norbert Provencher. En 1981, on est loin des eaux troubles - en ce qui a trait à l'aspect financier - et la barque, si fragile hier, sillonne aujourd'hui une mer plus étendue, attirée par de nouveaux défis.

Merci l'abbé Damphousse pour votre intérêt au CEFCO. Sans vous, le centre n'aurait peut-être pas vu le jour et il ne serait probablement pas en aussi bonne santé.

Annette Saint-Pierre

COLLOQUE DU CEFCO COLLOQUE DU CEFCO COLLOQUE DU CEFCO COLLOQUE DU CEFCO

C
O
L
L
O
Q
U
E

OUI - Le colloque du CEFCO aura lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface.

D
U
C
E
F
C
O

OUI - Le vendredi, 20 novembre, l'initiateur du projet "Regroupement des Centres de recherches et d'études en civilisation canadienne-française", le professeur René Dionne de l'université d'Ottawa, sera avec nous.

C
O
L
L
O
Q
U
E

OUI - Le samedi, 21 novembre, des communications et tables rondes auront lieu sur des études canadiennes.

D
U

OUI - Le Secrétariat d'Etat a accepté de nous accorder une subvention pour la tenue de notre colloque.

C

COLLOQUE DU CEFCO COLLOQUE DU CEFCO COLLOQUE DU CEFCO COLLOQUE DU CEFCO

C
O
L
L
O
Q
U
E

D
U
C
E
F
C
O

C
O
L
L
O
Q
U
E

D
U

C

TROIS LIVRES D'ENFANTS

"Les Editions des Plaines" ont pris l'heureuse initiative de livrer au public franco-manitobain trois oeuvres originales pour enfants qui sont la production d'auteurs issus de la francophonie de l'Ouest canadien. Il importe de saluer ce triptyque comme un petit événement littéraire pour le Manitoba français, car l'enracinement de ces histoires dans la terre et la mentalité canadiennes, correspondant à l'expérience de nos enfants, aidera, ici, à lutter efficacement contre l'invasion du marché canadien par les livres d'enfants venus de l'étranger.

En même temps, la différence d'inspiration des trois oeuvres répond aux mouvements universels de l'imagination enfantine: Touti le Moineau, de Geneviève Montcombroux, renoue avec le temps mythique des débuts du monde, interprétés selon les exigences d'une telle imagination; La petite jument blanche, d'Yvonne et de Roger Lagassé, est campée dans l'atmosphère légendaire d'un Moyen-Age discret, uni à l'évocation d'une vie au sein de la nature; Le petit dinosaure d'Alberta, de Nadine Mackenzie, établit un lien poétique entre la préhistoire et le monde de l'enfant contemporain. Ainsi, ces trois oeuvres touchent aux trois domaines privilégiés de l'imaginaire enfantin, débuts du monde, préhistoire, âge de la chevalerie, sans perdre contact avec le vécu quotidien de jeunes lecteurs. En fait, ce contact avec la réalité va grandissant, du premier au troisième texte: Touti le Moineau fait appel, d'une façon assez générale, à l'expérience, chez l'enfant, des phénomènes naturels, - vie des oiseaux, orages, neige-, et des êtres qui l'entourent; La petite jument blanche enracine le monde légendaire dans une réalité campagnarde précise et reconnaissable; Le petit dinosaure d'Alberta fait référence à un temps et à un espace tout à fait concrets où la vie d'une ferme moderne dans les environs de Calgary se trouve évoquée avec beaucoup de fraîcheur.

Malgré cette différence dans le degré d'enracinement du monde, ces trois oeuvres relèvent d'une même source d'inspiration, possèdent une même tonalité. Toutes trois chantent un hymne à la nature où se révèlent la nostalgie profonde d'un règne harmonieux entre cette dernière, les bêtes et les hommes et le désir de transmettre un message de paix, de compassion et de sagesse. Cette atmosphère d'une telle fusion entre les êtres et la nature, qui est une des composantes majeures de l'univers de l'enfant, est mise en valeur avant tout par le recours habile au merveilleux et par son intégration constante dans la réalité évoquée. Le passage quasi naturel de l'un à l'autre correspond parfaitement à la cohabitation aisée, dans l'esprit de l'enfant, de ces deux mondes; la rencontre d'un bébé dinosaure ou d'une fille transformée en jument n'étonne pas plus que celle d'un étranger frappant à la porte d'une chaumière, car les deux réalités sont vécues sur le même plan. Cette particularité de l'univers enfantin se trouve heureusement respectée dans les trois ouvrages. Le charme de ce monde provient du fait que tout y est encore possible, de sorte que le merveilleux ne sert qu'à mieux en faire ressortir les significations secrètes. Comme le dit Pierre Mabilie dans le Miroir Merveilleux:

"au-delà de l'agrément de la curiosité, de toutes les émotions que vous donnent les récits, les contes et les légendes, au-delà du besoin de se distraire, d'oublier, de se procurer des sensations agréables et terrifiantes, le but réel du voyage merveilleux est [...] l'exploration plus totale de la réalité universelle." (p. 24)

Il n'en reste pas moins qu'en dépit de cette communauté d'inspiration, due en partie au genre choisi, l'originalité de chacun des textes réside dans le rapport particulier établi entre le réel et le merveilleux. Dans cette perspective, il convient de se pencher sur l'originalité de chaque ouvrage.

* * * * *

Touti le Moineau est un ensemble de six petites histoires distinctes, agréables à lire par leur découpage en courtes séquences, et dont deux seulement (IV et V) sont liées librement par une même évocation des conséquences de l'arrivée du froid sur terre. Pourtant, une inspiration commune relie ces petits récits: l'imagination cosmique, particulière à l'auteur, nous fait assister dans chacun des cas au passage du temps mythique d'un règne du bonheur à un autre ordre, le nôtre, inférieur par l'intervention nécessaire des compromis. La transformation de cet Eden, dont on chante avec une nostalgie lyrique la paix et l'harmonie, est chaque fois provoquée par quelques êtres insatisfaits qui, par leur penchant pour la paresse et l'anarchie, détruisent l'ordre premier de la nature. Deux espèces de rapports sont évoquées avec bonheur, celui de l'homme avec ses égaux et celui de l'être humain avec la nature. Là où le premier est troublé, le deuxième risque de se perdre. Et justement, ce qui ressort avec netteté de ces histoires, selon une des composantes essentielles de l'imagination enfantine, c'est l'interaction profonde entre ces deux mondes.

Dans "La nuit et le jour", par exemple, la révolte de quelques habitants contre la répartition du travail collectif détruit l'équilibre bienheureux et entraîne la lutte pour la possession du soleil. Une certaine harmonie est rétablie par l'invention d'un compromis sage entre puissances opposées, qui explique le partage entre jour et nuit. D'une façon analogue, paresse et goût de l'anarchie compromettent les lois sages qui règlent la vie dans le Village Ensoleillé de "L'orage et la pluie", et entraînent par là des perturbations cosmiques. Un autre équilibre et de nouvelles lois sont créés par l'intervention de la vertu active de la compassion, humaine et cosmique. Cette dimension morale des contes se trouve accentuée dans les contes suivants où la méchanceté de l'homme provoque la dispersion des habitants de l'Eden, mais où une réadaptation aux nouvelles conditions vitales est rendue possible par la compassion de la nature pour les êtres abandonnés: le règne de la Glace et du Froid est atténué et compensé par l'intervention de la neige, créant un nouvel équilibre. Toutes ces transformations évoquées sont mises en branle par un fauteur de désordre généralement, par quoi l'auteur semble nous donner une nouvelles version du péché originel.

Le fraîcheur d'évocation de ces contes tient surtout à deux facteurs. D'abord, à la mise en valeur de l'interaction entre l'univers et l'homme:

le cosmos est vu à l'échelle humaine et les phénomènes naturels, bêtes, plantes, hommes se trouvent sur un plan d'égalité; une image virginale du monde est ainsi offerte, faisant appel à l'esprit d'initiative de l'enfant. Dans ce monde des commencements tout semble encore possible, ce qui ne va pas sans stimuler par là le sens de l'entreprise et de la responsabilité individuelle. Touti le Moineau en appelle avant tout à la faculté d'invention chez l'enfant, l'engageant à recréer le monde en inventant un réseau de significations nouvelles. En ce sens, le merveilleux est vécu comme une des composantes fondamentales de l'univers: le monde où les animaux parlent, où les hommes vivent en paix et heureux existe; il a seulement été troublé par des insoumis, et il incombe au lecteur de rétablir l'harmonie par la vertu de la compassion.

Dans La petite jument blanche, la situation est inversée. Au lieu de commencer par l'évocation du merveilleux d'une réalité antérieure et perdue, l'auteur nous présente d'abord le monde dans toute son épaisseur quotidienne, auquel l'enfant-lecteur peut s'identifier: c'est nuit de tempête durant laquelle un voyageur se réfugie dans une humble demeure de bûcheron, où il assiste à la naissance d'un enfant. Rien de mystérieux en apparence dans cette scène où le lecteur est tenu en haleine par le dramatique du récit. Par là, cet ouvrage se distingue nettement du précédent: les 16 chapitres dont se compose l'intrigue unique défilent rapidement sous les yeux du lecteur, grâce à la tension dramatique imposée aux événements. Le merveilleux ne s'y glisse que progressivement, de façon discrète, à partir de l'arrivée de la jument, pour envahir ensuite toute la dernière partie du conte. Il sert avant tout à expliquer les mystères du début: identité du voyageur, de la jument blanche, nature du château, etc. Comme dans un roman policier, dont le conte utilise la technique du "suspense", l'énigme est dévoilée par les révélations de la fin, avec la différence que celles-ci sont empruntées au merveilleux (transformation de la fille en jument, par la colère du père; délivrance par le pardon et l'amour). Pourtant, dans le contexte de l'histoire, ces explications n'ont rien d'étonnant et s'imposent comme une réalité naturelle. Et c'est là que se trouvent la magie et la réussite du texte.

A part cette marche habile du réel vers le merveilleux, qui semble uniquement éclairer de façon plus efficace le premier, l'aspect le plus frappant de ce livre, est la riche présence de la nature dans toutes ses manifestations et le lien qu'elle noue avec les êtres qui l'habitent. L'amour de Jean pour cette vie à la campagne atteint son point culminant dans l'attachement qu'il éprouve pour la petite Jument blanche, attachement qui se transforme tout naturellement en amour pour la jeune fille découverte sous la forme animale. C'est l'idée de la chaîne des êtres qui semble figurée par ce triple amour. A l'évocation de cette union étroite entre les êtres s'ajoute une dimension moralisatrice, privilégiée dans la deuxième partie du récit, qui fait regretter l'évocation savoureuse de la vie de la nature du début. Car le but ultime du conte est de montrer que la colère de l'homme détruit les liens affectifs et que seuls l'amour et le pardon sont capables de panser les blessures ainsi infligées.

Le niveau de langue et le ton utilisés dans ces deux textes permettent de confirmer les particularités observées plus haut. A l'atmosphère mythique de Touti le Moineau répond un langage soigné, d'allure littéraire, qui

conserve quelque distance par rapport à l'enfant-lecteur auquel il propose une réinterprétation du monde. A ce ton noble et calme s'oppose dans La petite jument blanche un langage touffu, presque haletant par moments, qui s'enracine dans l'épaisseur du monde vécu et est attentif en particulier aux pulsations de la nature. Il prend l'enfant à son niveau d'expérience de la réalité extérieure pour le transporter insensiblement dans un monde de mystère où la brosse devient montagne et où une couverture se transforme en pont. Véhicule du merveilleux, ce langage où les métamorphoses remplacent la réalité observable, se mue lui-même, vers la fin du récit, en langue morale, à allure plus abstraite, où le message de pardon et d'amour devient la raison d'être du merveilleux.

Par contre, Le petit dinosaure d'Alberta frappe par son style très simple, parfaitement accessible aux enfants, de ton également enjoué et allègre d'un bout à l'autre de l'histoire. D'emblée, l'auteur se met au niveau de l'enfant contemporain, épousant les curiosités archéologiques de celui-ci, ainsi que son expérience d'une ferme moderne, et use d'un langage quotidien où le dialogue garde la priorité sur le récit. Par ailleurs, ce qui distingue ce livre des deux précédents, c'est le niveau humoristique de la narration par lequel l'auteur entre en communication et, pourrait-on dire, en complicité avec l'enfant-lecteur, conférant par là un ton joyeux à l'évocation des événements. La rencontre entre le bébé-dinosaure et les enfants, celle avec le père et puis la mère dégagent un comique de situation auquel le petit lecteur ne résistera pas. Une des originalités de ce texte est de savoir communiquer la joie, le plaisir de l'invention imaginaire, plaisir auquel l'enfant est particulièrement sensible.

Le mérite de cette histoire, dont les dix chapitres évoquent le sort d'un bébé-dinosaure, depuis sa naissance dans le monde moderne et sa rencontre avec une famille qui le protège, jusqu'à leur séparation, est de prendre ses racines dans une réalité très concrète, la vallée des dinosaures en Alberta, et d'y introduire un événement fictif, la naissance de ce dinosaure, présentée comme une possibilité scientifique. C'est ce qui donne cette allure quotidienne et naturelle à la narration où se rencontrent avec bonheur l'intérêt éducatif (la connaissance des dinosaures) et le plaisir imaginatif qui permet de faire vivre la préhistoire sur le mode du présent. Bien qu'une certaine préoccupation morale se fasse sentir dans l'extrême gentillesse qui préside aux rapports entre les êtres, la primauté semble être donnée à la curiosité scientifique de l'enfant et à son émerveillement devant les secrets de la nature. De là le modernisme du récit qui l'apparente plus à la science-fiction qu'au conte de fée traditionnel.

* * * * *

Ces trois créations originales de la francophonie de l'Ouest canadien permettront au lecteur de faire un voyage complet à travers trois domaines essentiels de l'imaginaire enfantin: avec Touti le Moineau, il sera appelé à réinventer le monde à partir de ses origines; La petite jument blanche l'initiera aux métamorphoses des êtres suivant leur comportement moral; dans Le petit dinosaure d'Alberta, préhistoire et monde moderne seront reliés par la liberté de la fiction. Dans les trois cas, le merveilleux prend sa revanche sur le réel, dans un effort pour corriger les limitations de celui-ci et pour découvrir tout un ordre de significations nouvelles.

LEVEILLE, L., Le livre des marges, Editions des Plaines, Saint-Boniface (Manitoba), 1981, 78 pages, \$7.00

Tatiana Arcand
Collège universitaire de Saint-Boniface

L'ELOQUENCE DES MARGES

Il a été dit que l'on devient poète, conteur, romancier ou dramaturge parce que c'est le moyen qu'on a trouvé de respirer mieux, d'être un peu moins mal à l'aise dans le monde, d'être soi-même avec un peu plus de joie; l'oeuvre créée devient même, pour certains, la forme que l'on donne à ses hantises, pour les exorciser, ou à ses songes, pour les mieux retenir. Tel est Le livre des marges: une représentation plus que verbale des hantises et des songes d'un poète, qui ouvre des perspectives sur certains aspects de la création et de la réalité humaine, une oeuvre remplie d'intuitions tout autant que de paroles, évoquant une galaxie tout à fait particulière, où s'opère non l'immobilité ou la stabilité d'un monde fixé à tout jamais, mais plutôt la continuité et le passage d'un univers en évolution.

Le livre des marges, c'est une exploitation continue qui n'a pas pour fin la délectation esthétique mais la conquête des profondeurs inconnues de l'esprit. Le lecteur pourrait, au premier coup d'oeil, rapprocher cette oeuvre de celle des surréalistes, car l'impression qui s'en dégage, de prime abord, c'est celle de la pensée captée au vol et transcrite dans sa fluidité même avant toute organisation littéraire de ses éléments. Car Le livre des marges c'est une poésie formée de peu de mots, d'images, de jeux de mots, de citations bibliques, poétiques, philosophiques, d'espaces, de vides, de pages blanches... Une lecture attentive révèle, cependant, que ce sont autant d'objets précieux, autant d'outils se reliant dans la cohésion étroite d'un chant qui célèbre l'expérience unique du Poète: les mots, si peu nombreux soient-ils, sont pris dans leur signification exhaustive, donnant lieu à de multiples jeux de mots qui sondent l'épaisseur du sens; ils forment des leitmotifs qui constituent la trame d'un mouvement représentatif de l'âme humaine; les images et les citations sont autant de témoignages des visions du monde et des connaissances nombreuses que le poète a acquises; les espaces, les vides, les pages blanches s'étendent entre les images formées par les mots, deviennent des étendues de relation, innervées de rapports invisibles que le lecteur suscite et crée à sa guise à mesure qu'il suit le poète dans ses recherches. Autant d'outils permettant à l'imagination du poète de s'intérioriser, laissant la valeur symbolique prendre le pas sur la présence concrète du monde, menant le poète à assurer sa vie instinctive pour élucider dans sa conscience le mystère de la vie et de la création.

Cependant, la singularité du livre n'est sans doute pas tant dans cette quête de l'Être par-delà les apparences ("Toute question est une quête d'être", nous dit le poète), quête entreprise maintes fois par bien des écrivains et des penseurs, mais dans le mode d'expression choisi ou plutôt recherché par le poète. Le titre de l'oeuvre, d'ailleurs, nous renseigne déjà sur ce

point et en même temps pose une énigme, car ce n'est pas le livre des mots que nous lisons, mais celui des marges: des espaces blancs qui entourent le texte imprimé qu'on laisse sur le bord extérieur ou à gauche d'une page manuscrite. Les marges, selon le poète, "revêtent plus d'importance que les mots, car

les mots ne sont que le véhicule de l'interligne

De le disperser on a trop par habitude cru
que le blanc n'était que le fond pour l'écriture
Il y est essentiel
Il le FORME

[...]

Je te donne les mots afin que tu voies
la lumière
autour.

Ainsi le poète nous communique-t-il son intention de faire partie intégrale de sa poésie le symbolisme du silence et de l'espace purs, en mettant en valeur le symbolisme de la page, des disposition typographiques, et même du livre fermé. Le mot lui-même paraît à la fois comme un mal et une nécessité:

Mot est le singulier mal par où il faut passer pour
dis-paraître.

Le mot permet à l'homme de s'affirmer en créant, mais en même temps il conduit au néant, car

Chaque mot aspire à dis-paraître.
Néant. Né-en.

Un langage de création se substitue ainsi à un langage d'expression. La poésie devient un langage dans le langage, d'autant plus efficace qu'il se révèle plus pur et qu'il ne se confond pas avec les moyens de communication de la vie ordinaire. La matière finit par créer sa propre forme.

Dans cette quête d'une nouvelle expression qu'est son expérience poétique, le poète s'efforce de retrouver intactes et d'exprimer la prise de conscience progressive de l'espace et de temps, c'est-à-dire, de préciser les marges temporelle et spatiale à l'intérieur desquelles il crée. Ainsi prend-il conscience de ce que connaît tout être humain qui se prête à la vie terrestre: les limitations de l'expérience humaine:

L'instant est la marge de notre éternité.

Le temps donc n'est qu'une illusion, le futur n'étant que l'aspect aberrant que prend le passé aux yeux de l'homme. Mais le poète, lui, appartient à un autre univers et vit le sentiment de la durée intérieure: ce temps intérieur du créateur, qui cherche à se connaître, à se posséder lui-même, à s'exprimer en faisant oeuvre d'artiste, et dont l'âme ne se laisse pas apprivoiser par

le temps. L'espace et le temps du livre deviennent la perception, l'expérience diurne et nocturne d'une réalité qu' n'est pas encore debout, d'une réalité qui se soulève, se cherche, se dessine à travers de multiples paysages intérieurs, insensible à l'écoulement du temps:

Le temps est inconcevable pour ceux qui sont dans l'éternité.

Ainsi le poète proclame-t-il sa supériorité sur les choses terrestres en se tournant vers la réalité de l'être intérieur: c'est en se mettant à la conquête de sa propre pensée, ce qui est pour lui l'effort de création poétique, qu'il arrive à constater la permanence de son être.

Tant que la pensée est là, tant qu'elle peut se lancer dans une possibilité dont la fin ne sera jamais déterminée à l'avance, la poésie reste la seule énergie qui puisse permettre à l'homme de se chercher, d'évoluer, de se connaître. Point de départ et non point d'arrivée, elle ne s'impose pas de limites, mais, cherchant son équilibre dans un moment de grâce où ne pèsent ni passé ni avenir, elle cherche sa forme à partir des mots pris en eux-mêmes et arrangés de façon à nous surprendre, au moyen d'images organisées, ~~non~~ imprévisibles, mais irréductibles à notre compréhension. Le poète l'avoue lui-même en décrivant son Livre ainsi:

Ce livre ne sera toujours que son projet.
C'est son milieu.
Comment fixer la forme...
tout point que je touche touche à tout point.

Son organisation ne pourra apparaître (être à part)
que la plus schématique, la plus élémentaire
Marge de l'Informe
Epiphanie

La poésie devient donc une (r)évolution qui se décide minute par minute, partout où elle se manifeste librement et sans limites. Elle s'établit dans un espace de parole qui est l'intermédiaire entre l'inspiration, qui fait naître l'oeuvre, et l'impossibilité de la fixer à tout jamais. Et cependant la communication devient possible parce que la poésie est de l'ordre de l'acte qui dépasse l'informe et résout les contradictions au profit de choix et du geste.

Le livre des marges s'adresse à tous ceux qui sentent le besoin fondamental de tout déborder, de tout faire éclater, de tout surmonter, de tout réinventer. Le poète propose son oeuvre comme une rencontre, un événement de l'histoire vivante et à vivre. Ouvrir ce livre permet de se jeter dans le tout, de jouer sa vie pleinement. Pas de lecture qui ne se termine en mission. L'objectif en est de déclencher la vie en cascade dans la conscience du lecteur:

Et quand tu m'auras lu, jette ce livre, —
et sors. Je voudrais qu'il t'eût donné le
désir de sortir — sortir de n'importe où,

de ta ville, de ta famille, de ta chambre,
de ta pensée. N'emporte par mon livre avec
toi.
Que mon livre t'enseigne à t'intéresser plus
à toi qu'à lui-même, — puis à tout le reste
plus qu'à toi.

Le poète démontre ainsi que la poésie ne se limite pas au livre, mais que le livre est la vie, la rencontre, l'événement et, qu'ayant été tout cela, le livre ne cesse de le devenir. Sa poésie, c'est l'ouverture à un monde dont le silence provisoire est un poème sans fin, une symphonie muette où quelque chose comme le murmure intime du monde se laisse entendre avant même que les vers ne naissent. C'est au poète qui veille en nous tous d'aller le saisir, de le laisser s'imprimer en lui, partout, en toute circonstance. Livrés au désir de capter le murmure, le poète et son oeuvre se construisent à l'intérieur de cette liberté aussi nécessaire à la vie de l'expression qu'à l'expression de la vie. L'oeuvre du poète ne cesse de le réclamer:

Réjouissez-vous de ce que vos noms se trouvent inscrits
dans les cieux.

Tout au monde existe pour aboutir à un Livre.

UNE BAGARRE TRES POLITIQUE

En publiant Une bagarre très politique, la maison d'édition cause beaucoup de joie aux gens de Saint-Jean-Baptiste et des environs, tout en ravivant un souvenir fort agréable dans la mémoire des visiteurs qui ont applaudi à la pièce de théâtre.

Cette oeuvre d'une femme bien estimée de chez nous, Rosemarie Bissonnette, avait été le point culminant de la célébration du centenaire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste en 1977. La pièce de théâtre a été jouée durant cinq soirées consécutives et deux matinées, à guichet fermé, dans la salle paroissiale de notre village.

Mais comment Rosemarie Bissonnette en est-elle arrivée à la création dramatique de "cette" bagarre? Le cheminement fut assez long. En effet, à la fin de l'année 1975, au cours des premières réunions du comité du centenaire, le responsable de l'atelier culturel, Philippe Sabourin, demanda à Rosemarie d'écrire "quelque chose" sur l'histoire de la paroisse. C'était bien vague, bien imprécis, mais l'auteur avait la liberté de choisir le thème qu'elle voulait porter à la scène.

Encore fascinée par le récit qu'avait fait avec brio le curé Sylvio Caron aux jeunes du village, la dramaturge décide de s'inspirer

d'une aventure vécue par les abbés Fillion et Charbonneau, au début de la fondation de la paroisse.

Elle se met donc immédiatement au travail en puisant quelques données dans le fascicule publié sur l'abbé David Fillion, par le juge Prud'homme en 1927. Forte de l'appui de plusieurs personnes et tout particulièrement de l'encouragement de l'historien, Robert Painchaud, de regrettée mémoire, Rosemarie Bissonnette consulte tout le dossier conservé aux archives provinciales avant de fixer dans l'écriture dramatique une confrontation inoubliable entre partisans politiques.

A Une bagarre très politique, drame qui a connu un éclatant succès à la scène, nous souhaitons une bonne diffusion pour le contentement d'un public plus nombreux. Nous remercions cordialement l'auteur et l'éditeur.

Pierre Gagné
curé de Saint-Jean-Baptiste

REGROUPEMENT DES CENTRES DE RECHERCHES
ET D'ETUDES EN CIVILISATION CANADIENNE-FRANCAISE

Participants à la seconde journée du colloque, le 22 octobre 1981.
à Ottawa

Révérant Père Roger Guindon, Recteur de l'Université d'Ottawa
René Dionne, responsable du colloque
Gérald Thomas, Terre-Neuve
Georges Arsenault, Ile-du-Prince-Edouard
Neil Boucher, Pointe-à-l'Eglise (Nouvelle-Ecosse)
Jean Daigle, Moncton (Nouveau Brunswick)
Jean-Claude Dupont, Laval (Québec)
Rodolphe Lacasse, Sherbrooke, (Québec)
Pierre Savard, Ottawa (Ontario)
Gaëtan Gervais, Université Laurentienne, Sudbury (Ontario)
Germain Lemieux, Sudbury (Ontario)
Annette Saint-Pierre, Saint-Boniface (Manitoba)
Jean-Guy Quenneville, Saskatoon (Saskatchewan)
Gratien Allaire, Edmonton (Alberta)

Bureau de direction

Annette Saint-Pierre, directrice
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7

Taïb Soufi
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7

Hubert Mayes
Université de Winnipeg
515, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba R3B 2E9

Alexandre-L. Amprimoz
Saint John's College
Université du Manitoba
Winnipeg, Manitoba R3T 2M5

André Fauchon
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R3H 0H7

Le bulletin est publié trois fois par année: il s'adresse surtout aux individus et aux institutions qui s'intéressent aux travaux de recherches effectués par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest. Le CEFCO a été fondé en 1975 par Robert Painchaud, Georges Damphousse et Annette Saint-Pierre.

Un abonnement au cahier du CEFCO coûte \$3.00 par année.

ISSN 0226-0670

Editrice: Annette Saint-Pierre
Editeur adjoint: Alexandre-L. Amprimoz

Veuillez adresser toute correspondance au

CEFCO
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface
Manitoba
R2H 0H7

Téléphone: (204) 233-0210

Pour sa part, Charles Lalime eut beaucoup plus de succès. Durant les douze années de fonctionnement de son agence de Worcester au Massachusetts, il prétendait avoir fait parvenir 5,613 personnes au Manitoba et dans le Nord-Ouest canadien.

TABLEAU 1

NOMBRE DES RAPATRIES PAR CHARLES
LALIME, AGENCE DE WORCESTER, MASS.
(1876-1886)

Année	Total	Année	Total	Année	Total
1876	361	1880	169	1884	839 ^d
1877	563	1881	206	1885	260
1878	750 ^a	1882	633 ^b	1886	367 ^e
1879	565	1883	900 ^c		

a Lalime donne ces chiffres dans son rapport annuel de 1878. Son rapport de 1884 indique, d'autre part, seulement 464 colons pour l'année 1878.

b Il y avait autant de colons francophones qu'anglophones.

c Dans le rapport de 1883, ce chiffre est approximatif.
Dans le rapport de 1884, on trouve le chiffre 741.

d Seulement 50% de ceux-ci sont canadiens-français.

e Seulement 40% de ceux-ci sont canadiens-français.

Source: Canada: Sessional Papers (Agriculture), 1877-1887.

Durant les quatre ou cinq premières années de son mandat, il se concentra sur le rapatriement des Canadiens français, mais plus tard la proportion des Canadiens français diminuera à moins de 50% du nombre de personnes rapatriées annuellement. Les conditions économiques défavorables dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre se conjuguant avec des subventions généreuses de la part du gouvernement canadien, fit que les années 1876 à 1880 furent les plus fructueuses de ce mouvement de rapatriement de Canadiens français vers le Manitoba. Lalime excellait. Il voyageait beaucoup, donnait de nombreuses conférences et élaborait une puissante campagne publicitaire par l'entremise de l'hebdomadaire franco-américain, Le Travailleur, propriété de son beau-frère, Ferdinand Gagnon.